

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Feminicides-la-France-rechute>



école & société

Féminicides : la France rechute

- Société - Actu -

Date de mise en ligne : mercredi 31 août 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le ministère de l'Intérieur vient de faire paraître son étude annuelle sur les chiffres des morts violentes au sein du couple. Cela représente 122 femmes en 2021. Ce chiffre est en hausse de 20 % par rapport à 2020. Nous sommes revenus aux chiffres des années 2015/2016.

Un féminicide a eu lieu tous les deux jours et demi en France en 2021. 74 % de ces victimes subissaient auparavant des violences physiques, psychologiques et/ou sexuelles. 84 % d'entre elles avaient porté plainte contre leur conjoint ou ex-conjoint. Les faits se déroulant le plus souvent à domicile, dans près d'un cas sur cinq, les enfants en sont témoins (directement ou indirectement). De plus, en 2021, 105 enfants se sont retrouvés orphelins de père et/ou de mère.

Si on peut analyser les conditions, le lieu des faits, les différentes caractéristiques des victimes et des auteurs, on peut aussi se demander si ces chiffres reflètent la réalité de ce que sont les féminicides en France. En effet, dans de nombreux autres pays européens, les féminicides ne sont pas calculés de la même façon. Nombreux sont ceux qui décomptent tous ces crimes dès lors qu'il existe un lien entre la victime et l'auteur (familial, amical, cadre du travail...) et qu'il y a un lien au genre. Dans notre pays, seuls les féminicides commis par le conjoint ou ex-conjoint sont comptabilisés, ce qui minore les chiffres.

Pour rappel, la lutte contre les violences faites aux femmes était une grande cause du premier quinquennat d'Emmanuel Macron. Les mesures envisagées (téléphone grave danger, bracelet anti-rapprochement, hébergement d'urgence par exemple) n'ont pas permis de faire reculer le nombre de décès.

Au-delà de l'indispensable arsenal judiciaire, l'éducation est un puissant levier d'évolution de la société à l'égard des violences sexistes et sexuelles. Ainsi, depuis 20 ans, trois séances annuelles d'éducation à la vie affective et sexuelle sont obligatoires du CP à la terminale. Le collectif *Nous Toutes* a mesuré que sur les 21 séances prévues dans le secondaire, seules 2,7 étaient effectivement mises en œuvre.

La hausse des féminicides est effroyable. Pour le SE-Unsa, lutter contre ces violences demande une volonté ferme pour protéger les femmes en situation de danger imminent. Cela demande aussi de viser l'éradication du sexisme dans la société. Il faut pour cela épauler les équipes éducatives pour que cette orientation se concrétise auprès de la jeunesse.

Victime ou témoin

>> 3919 : <https://www.solidaritefemmes.org/>

>> Plateforme gouvernementale : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

>> Centre Hubertine Auclert :

<https://m.centre-hubertine-auclert.fr/article/l-observatoire-regional-des-violences-faites-aux-femmes-integre-au-centre-hubertine-auclert>

>> Nous toutes : <https://www.noustoutes.org/>